

ILE DE LA REUNION
VILLE DE SAINT-DENIS
ADMINISTRATION MUNICIPALE

N° 193/SG

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

Saint-Denis, le 18 Février 1965

LE MAIRE DE SAINT-DENIS

à Messieurs les
CONSEILLERS MUNICIPAUX
SAINT-DENIS

Chers Collègues

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra en première session ordinaire le MARDI 23 FEVRIER 1965 à 16 heures dans la salle ordinaire des délibérations du Conseil.

- ORDRE DU JOUR -

- 1°/ Acquisition par la Commune de Saint-Denis d'une parcelle de terrain de 5.000 m² faisant partie du lotissement "LES LAURIERS", appartenant à la Société MORIL FONTAINE, destinée à recevoir la construction d'une école avec parking et terrain de sport, (payable au moyen de la subvention qui sera attribuée pour la construction de l'école).
 - 2°/ Acquisition par la Commune de Saint-Denis d'un terrain de 25.790 m², sis à Sainte-Clotilde, appartenant aux Consorts BOYER.
- +
+ +
- 3°/ Emprunt de Frs CFA 2.138.400 à contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de l'acquisition du terrain HOAREAU Louis Joseph, situé au Canal du Brûlé, destiné à recevoir la construction d'une école et d'une cantine scolaire.
 - 4°/ Lettre n° 46.981 en date du 28 Novembre 1964 de M. le Directeur de la Société E.E.R. relative à la facturation du pompage des eaux pour la Montagne.

./.

- 5°/ Devis d'un montant de 692.254 Frs CFA, représentant la participation de la Commune à la dépense résultant des travaux de modification du réseau basse-tension de distribution d'énergie électrique pour le mois de Septembre 1964.
- 6°/ Prise en charge par la Commune de Saint-Denis des frais de location pour les mois de Septembre, Octobre et Novembre, d'un immeuble sis au Chaudron, appartenant à Madame J. ANDY, que la Commune utilise comme école.
- 7°/ *Taxes* Demande d'exonération du paiement de la contribution des patentes présentée par la S.O.D.E.R.E.
- 8°/ Honoraires dus à Maître VINSON, Avocat, qui a défendu les intérêts de la Commune dans l'affaire Consorts FERAR VILBRODE c/ Commune de Saint-Denis.
- 9°/ Honoraires d'un montant de 191.320 Frs dus au Cabinet AUDRY pour exécution de travaux topographiques pour le compte de la Commune de Saint-Denis.
- 10°/ Acquisition d'un immeuble sis au Brûlé, comprenant un terrain central de 1514 m2 et une maison en bois sous toiles de six pièces, dépendances et garage, appartenant à M. ESPARON, pour le prix de 3.500.000 Frs CFA. (Payable : 2.000.000 de Frs CFA sur le budget primitif 1965 et 1.500.000 Frs sur le budget additionnel 1965).
- 11°/ Participation de la Commune aux *Bâtiments* frais de construction d'un mur mitoyen qui sépare la cour de l'Hôtel de Ville de celle de l'immeuble de M. FONTAINE Renaud, sis à Saint-Denis à l'angle des rues de Paris et Pasteur (montant : 34.000 Frs).
- 12°/ Allocation d'une subvention de 50.000 Frs CFA au Théâtre Daniel SORANO de Vincennes (Seine), qui se propose d'effectuer une tournée à la Réunion au début de l'année 1966.
- 13°/ Adjudication pour les travaux de construction *bâtiments* d'une Mairie à Sainte-Clotilde - Contrat d'honoraires du Cabinet HEBRARD, architecte à Saint-Denis.
- 14°/ Ratification de la police d'assurances couvrant les risques accidents de plusieurs véhicules automobiles appartenant à la Commune.
- 15°/ Renouvellement de la police d'assurances couvrant les risques de la responsabilité civile de la Commune pour l'année 1965.
- 16°/ Ratification de la police d'assurances incendie couvrant les bâtiments communaux;
- 17°/ Paiement des frais de voyage d'un architecte pour la Maison de la Culture.

+
+ +

./.

- 18°/ Etude du projet de digue de protection de la future cité scolaire de Patates à Durand.
- 19°/ Lettre n° BE-3004 en date du 13 Novembre 1964 de M. le Directeur de la Société E.E.R. concernant la consommation d'eau potable du réseau de distribution urbain.
- 20°/ Transfert au nom de la Commune de Saint-Denis de l'abonnement "EAU" souscrit par Madame SOUCRAMANIEN pour son immeuble du "Chaudron".
- 21°/ Nouvelles propositions de la Société SHELL de Madagascar et de la Réunion concernant la construction d'une station service à l'angle des rues Gasparin et Maréchal Leclerc.
- 22°/ Annulation de la convention hydroélectrique 1953 et son avenant n° 1.
- 23°/ Demande d'occupation du domaine public communal (terrain dit "Parc Plaisance") présentée par M.M. DUGUET et BOYER Gerard, entrepreneurs à Saint-Denis.
- 24°/ Modification du tableau des effectifs de la Commune (personnel de l'Abattoir : 2 tueurs). - Bureau Municipal d'hygiène : un Agent de désinfection et un Inspecteur de salubrité.
- 25°/ Création d'une zone industrielle à Saint-Denis, au lieu-dit "le Chaudron".
- 26°/ Création d'un Conseil de Prud'hommes (dépenses à la charge de la Commune).
- 27°/ Désignation de deux Conseillers Municipaux pour faire partie de la Commission Consultative du Port de la Pointe des Galets en qualité de membre titulaire et de membre suppléant.
- 28°/ Renouvellement du contrat de M.M. LEJEUNE et HEBRARD comme architectes communaux.
- 29°/ Questions diverses.

LE MAIRE,

